

**CREDDO**

Conseil régional de l'environnement  
et du développement durable de l'Outaouais

Municipalité de Chelsea – Bâtiments municipaux,  
72-100, rue Old Chelsea.

Rapport de caractérisation des matières résiduelles

**Chargées de projet en matières résiduelles au conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDDO) :**

MELNIK Natalia

VIALA Hélène

115 boulevard Sacré-Cœur, J8X 1C5 Gatineau (Québec)

Téléphone : 819-772-4925

Courriel : [info@creddo.ca](mailto:info@creddo.ca)

Internet : [www.creddo.ca](http://www.creddo.ca)

Août 2013

## Description de l'établissement

La municipalité de Chelsea (située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais) occupe un territoire triangulaire de quelque 110 kilomètres carrés, limité par la ville de Gatineau au sud-est, la rivière Gatineau à l'est et la municipalité de la Pêche au nord.

Situés au 72-100, rue Old Chelsea, les bâtiments municipaux regroupent plusieurs services à la population : l'hôtel de ville, les bureaux administratifs, la bibliothèque et la caserne de pompiers.

Les bureaux administratifs comptent 23 personnes qui travaillent 5 jours par semaine tout au long de l'année. Les 2 autres employés de la bibliothèque municipale sont présents 6 jours par semaine. La caserne des pompiers comptent 2 employés qui travaillent du lundi au vendredi et le mercredi soir (pratique des pompiers).

Attestée au programme en 2003, en 2006 et en 2009, la municipalité de Chelsea poursuit ses efforts de réduction et de récupération des matières résiduelles cette année.



**Figure 1: Bâtiment de l'hôtel de ville**



**Figure 2: La caserne de pompiers**

### 1. Description du programme de récupération

La mairie possède six bacs de recyclage bleus et trois bacs à ordures pour le stockage de ses matières résiduelles. De plus, on trouve une petite poubelle avec un côté pour les ordures et un côté pour le recyclage dans chaque bureau, et une poubelle pour les ordures dans chaque toilette.



**Figure 3: Les bacs de récupération**

Le programme de récupération des matières résiduelles au sein de la mairie de Chelsea est présenté ci-dessous pour chaque catégorie de matières produites :

- Les fibres

Les fibres générées sont principalement issues des activités de bureaux (papiers, cartons, papiers d'impression) mais on retrouve aussi des fibres sanitaires dans les toilettes (serviettes en papier). Par ailleurs, des fibres en papiers et cartons sont aussi produites lors des repas (emballages etc.).

Les papiers et cartons réutilisables générés lors des activités de bureaux sont collectés dans des bacs à recyclage disponibles dans chaque bureau et à côté des imprimantes.

Les fibres sanitaires ne sont pas valorisées, elles sont jetées avec les ordures.

Les papiers et cartons souillés (emballages de nourriture etc.) de petite taille sont compostés en période estivale. L'hiver, il n'y a pas de compostage domestique et ces fibres compostables sont jetées avec les ordures.

- Les plastiques

Les plastiques produits proviennent principalement des emballages alimentaires (sac en plastique, pot de yogourt etc.) et des activités de bureaux. Ces matières sont recyclées ou éliminées (plastiques de catégorie 3 et 6 non recyclables).

- Le verre

Le verre est produit de manière occasionnelle dans l'hôtel de ville et la caserne, il s'agit de bouteilles en verre apportées lors des repas. Le verre est collecté dans les bacs à recyclage.

- Les métaux

Les métaux proviennent majoritairement des activités de repas puisqu'il s'agit des canettes de boissons en aluminium, d'emballages



**Figure 4 : Bac de collecte des canettes en aluminium consignées**

alimentaires etc. Les métaux ferreux sont collectés dans les bacs de recyclage alors que les canettes en aluminium consignées font l'objet d'une collecte sélective dans un bac spécial mis en place par BGE (boissons gazeuses environnement) dans le cadre du programme CONSIGNaction.

- Les matières putrescibles

Les matières putrescibles sont en grande majorité produites lors des repas des employés. L'Hôtel de Ville possède deux petits composteurs domestiques situés à l'extérieur des édifices. Ces composteurs ne sont utilisés qu'en période estivale. En hiver, il n'y a pas de valorisation des matières organiques car la transformation en compost ne se fait pas en raison de la température.

Il faut aussi noter que la caserne n'utilise pas ces composteurs et ne valorise donc pas ses matières organiques putrescibles.



**Figure 5 : Les composteurs domestiques**

- Le bois

Très peu de bois est produit dans les édifices de l'Hôtel de Ville et de la caserne. Il s'agit de reste de repas (bâtons de sushi par exemple) ou de feuillages ramassés à l'extérieur des édifices. Le bois peut être mis dans le composter domestique.

- Les textiles

Les textiles sont produits occasionnellement et sont éliminés.

- Les autres matières valorisables

Les ampoules usagées font l'objet d'une collecte sélective et sont ensuite déposées chez des fournisseurs comme Nedco ou Rona. La mairie ne dispose d'aucun programme pour les ampoules Fluo. Pour l'instant, elles sont ramassées et stockées dans l'attente d'adhérer à un programme de récupération et de valorisation.

De plus, les édifices municipaux de Chelsea possèdent un programme de récupération des piles. Ainsi les citoyens peuvent apporter leurs piles usagées à la mairie dans le bac prévu à cet effet. Les piles sont ensuite récupérées par Recyclage RS.

Enfin, les citoyens peuvent aussi apporter leur matériel informatique (imprimantes, cartouches, téléphones cellulaires, etc.) dans les édifices de la mairie de Chelsea.

En ce qui concerne les cartouches d'imprimante, certaines (environ 4 par mois) sont renvoyées au fournisseur lorsqu'elles sont usagées, d'autres (environ 1 par mois) sont renvoyées à la fondation MIRA. La gestion du matériel électronique et informatique usagé est effectuée par Ecotechno ou Recyclage RS qui se charge de recycler ses appareils.



Figure 6 : Collecte des piles usagées et des appareils informatiques

## 2. Déroulement de la caractérisation

À la demande de la Municipalité de Chelsea, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), a offert ses services de caractérisation des matières résiduelles des bureaux municipaux de la municipalité de Chelsea afin de quantifier sa performance de mise en valeur des matières résiduelles pour l'obtention du *niveau 3 – Performance* du programme de reconnaissance *ICI ON RECYCLE!* et de mesurer l'efficacité du système de gestion des matières résiduelles.

La collecte de l'ensemble des matières résiduelles a été réalisée durant cinq jours, du 25 au 30 juillet 2013.

L'équipe de tri, constituée de trois personnes, est arrivés sur place à 16h00 et a commencé par installer la table de tri au milieu de l'espace de travail. Des sacs en plastiques vides et des feuilles d'identification des catégories de matières ont été placés à terre pour chaque catégorie.

Les ordures triées ont été séparées dans des sacs posés par terre autour de la table. Une fois plein, chaque sac a



Figure 7 : Sacs étiquetés de déchets triés

été pesé et le résultat a été noté directement dans un tableur Excel prévu à cet effet.

La totalité de l'échantillon collecté dans les bâtiments municipaux de Chelsea a été triée dans de bonnes conditions de travail (température, odeur etc.).

Les matières recyclables ont été également triées et pesées selon les deux catégories : papiers-carton et plastiques-verre-métaux.



**Figure 8 : Les matières recyclables triées**

L'hôtel de ville et la caserne candidatent ensemble pour être attestés au niveau 3- Performance car ils ont des « activités communes ». La caserne utilise par exemple une salle pour ses réunions hebdomadaires et la salle des imprimantes. Nous avons donc réalisé une même étude de caractérisation le 31 juillet 2013 mais la collecte et le tri ont été séparés pour ces deux édifices. Les performances en matière de récupération des matières résiduelles ont donc pu être déterminées pour chacun de ces édifices.

L'hôtel de ville est constitué de bureaux administratifs et d'une bibliothèque qui n'ont pas le même nombre d'employés ni les mêmes horaires d'ouverture, mais nous n'avons pas collecté séparément ces deux zones car les déchets sont collectés ensemble. Cependant, pour l'extrapolation nous avons tenu compte que la bibliothèque est ouverte 6 jours par semaine alors que les bureaux sont ouverts 5 jours par semaine. En effet, les matières recyclables et les résidus ultimes générés par la bibliothèque lors du samedi ont été collectés, triés et pesés séparément. Les résultats obtenus ont été ajoutés dans le grill de calcul de performance de l'Hôtel de Ville.

## Méthodologie appliquée

- Méthode de tri et de pesée

La caractérisation s'est déroulée selon les étapes suivantes :

1. Collecte de l'ensemble des matières résiduelles durant 5 jours (6 jours pour la bibliothèque)
2. Regroupement des matières collectées selon le type de bacs :
  - Bac de déchets (matières non recyclables)

- Bac de matières recyclables
  - Bac de compostage
3. Tri l'un après l'autre des matières résiduelles de chaque bac selon les catégories décrites dans la grille de calcul

Remarque : Les résidus ultimes ont été triés selon les 10 catégories et 18 sous-catégories afin d'affiner les résultats sur la composition des matières résiduelles collectées (Annexe). Cela permet également d'obtenir une information plus précise.

- 4. Pesées des matières résiduelles selon les différentes catégories
- 5. Élimination des matières ayant fait l'objet de la caractérisation.

Les moyens humains et matériels pour réaliser cette étude sont les suivants :

- Une personne en charge d'informer le personnel et de collecter les matières résiduelles (employé de l'Hôtel de Ville);
- Trois personnes en charge de réaliser les pesées et le tri;
- Une balance d'expédition numérique S 250– Dymo 250 lbs (précision de 0,1 kg);
- Sacs de vidange et gants de protection pour les manipulations des matières résiduelles.

- Extrapolation des résultats

L'extrapolation des résultats sur l'ensemble de l'année doit tenir compte de la variation du nombre d'employés et d'utilisateurs et du nombre de jours travaillés durant l'année : la période hivernale (octobre-mars) et la période estivale (avril-septembre).

Ces données sont résumées dans le tableau suivant :

**Tableau 1 : Données pour l'extrapolation des résultats sur une année**

	L'Hôtel de Ville (semaine de 5 jours)		La bibliothèque (ouvert les samedis)	
	Période hivernale	Période estivale	Période hivernale	Période estivale
Nombre de jours travaillés (hors dimanche et jours fériés)	130	131	156	156
Nombre de semaines travaillées	26	26	26	26
Nombre de personnes présentes	23	23	2	2

	La caserne des pompiers	
	Période hivernale	Période estivale
Périodes « d'activité » (jours, heures)	8h30-16h30. Lundi au vendredi et mercredi soir (pratique des pompiers)	
Nombre de personnes présentes	2	2

Ces données nous permettent d'extrapoler les résultats obtenus et de fournir une estimation de la production annuelle de matières résiduelles.

### 3. Présentation et analyse des résultats de la caractérisation

- Présentation des résultats hebdomadaires

La zone d'échantillonnage est composée des bureaux municipaux de l'Hôtel de Ville, de la bibliothèque et de la caserne des pompiers. Durant la semaine d'étude, 27 employés étaient présents.

Les résultats des pesées (en kg) sont les suivants :

**Tableau 2 : Résultats des pesées des matières résiduelles produites sur une semaine (en kg)**

**GRILLE DE CALCUL DES PERFORMANCES. Municipalité de Chelsea – Bâtiments municipaux, 72-100, rue Old Chelsea.**

CATÉGORIES DE MATIÈRES		Quantités mises en valeur (recyclées ou valorisées) A	Quantités éliminées B	Quantités totales générées C = A + B	Quantités totales valorisables D = C Ajusté <sup>6</sup>	Taux de mise en valeur (%) E = (A/D) * 100
MATIÈRES MÉLANGÉES <sup>2</sup>	Papiers et cartons	55,10	1,20			
	Plastiques - verre - métaux	3,60	1,50			
	<i>SOUS-TOTAL MATIÈRES COMMUNES</i>	<i>58,70</i>	<i>2,70</i>	<i>61,40</i>	61,40	<b>96%</b>
FIBRES <sup>1</sup>	Papiers					
	Cartons					
	<i>SOUS-TOTAL FIBRES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	0,00	<b>0%</b>
PLASTIQUES <sup>1</sup>	Plastiques rigides					
	Plastiques souples (pellicules et sacs)					
	<i>SOUS-TOTAL PLASTIQUES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	0,00	<b>0%</b>
VERRE <sup>1</sup>			0,00	0,00	<b>0%</b>	
MÉTAUX <sup>1</sup>	Métaux ferreux					
	Métaux non-ferreux					
	<i>SOUS-TOTAL MÉTAUX</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	0,00	<b>0%</b>
MATIÈRES PUTRESCIBLES	Denrées alimentaires (dons)					
	Résidus alimentaires (aires de préparation)					
	Résidus alimentaires (consommation)	3,00	3,00			
	Résidus verts					
	Huiles végétales usagées (de cuisson)					
	Sous-produits animaux					

	(viandes-os)					
	Papiers essuie-main		4,50			
	Papiers et carton compostables		2,00			
	<i>SOUS-TOTAL MATIÈRES PUTRESCIBLES</i>	<i>3,00</i>	<i>9,50</i>	<i>12,50</i>	<i>12,50</i>	<i>24%</i>
<b>BOIS</b>				<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0%</i>
<b>TEXTILES</b>			<i>0,70</i>	<i>0,70</i>	<i>0,70</i>	<i>0%</i>
<b>AUTRES MATIÈRES VALORISABLES<sup>3</sup></b>	Mobilier			0,00		
	Cartouches d'encre			0,00		
	Produits électroniques (ordinateurs, cellulaires, appareils photo...)	1,84		1,84		
	Peintures, aérosols et contenants			0,00		
	Huiles usagées, aérosols, contenants et filtres			0,00		
	Piles rechargeables et non rechargeables	16,50		16,50		
	Lampes au mercure (fluorescents et fluocompactes)	0,20		0,20		
	Pneu de vélo		0,60	0,60		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
	<i>SOUS-TOTAL AUTRES MATIÈRES VALORISABLES</i>	<i>18,54</i>	<i>0,60</i>	<i>19,14</i>	<i>19,14</i>	<i>97%</i>
<b>RÉSIDUS PARTICULIERS SANS DÉBOUCHÉS<sup>7</sup></b>				0,00		
				0,00		
	<i>SOUS-TOTAL RÉSIDUS PARTICULIERS SANS DÉBOUCHÉS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		
	<b>TOTAL<sup>5</sup></b>	<b>80,2</b>	<b>13,5</b>	<b>93,7</b>	<b>93,7</b>	<b>85,6%</b>

**POUR DES QUANTITÉS GLOBALES DE MATIÈRES ÉLIMINÉES À DÉCLARER, LES INSCRIRE DANS LA SECTION MATIÈRES COMMUNES**

- Il s'agit des résidus qui sont générés à l'extérieur des aires de repos, de repas et des bureaux administratifs, soit au niveau de la réception, de l'expédition ou lors de la fabrication d'un produit.
- Il s'agit des résidus qui sont générés à l'intérieur des aires de repos, de repas et des bureaux administratifs et qui sont associés à la collecte sélective, à savoir: des contenants, des emballages et des imprimés. Les contenants consignés entrent dans cette catégorie.
- Matières résiduelles ayant un potentiel de mise en valeur (recyclables ou valorisables).
- Matières résiduelles n'ayant pas de potentiel de mise en valeur à soustraire du total produit : précisez les matières visées et justifiez en annexe.
- À l'exclusion des matières dangereuses autres que domestiques, des déchets biomédicaux, des résidus miniers, des sols contaminés qui contiennent des contaminants en quantité ou en concentration supérieure à celles fixées par règlement, des matières gazeuses, des neiges usées, du sable, de la terre, des eaux usées et des fertilisants agricoles (fumiers, lisiers et purins).
- Quantité ajustée en fonction de la quantité de résidus non-valorisables déclarée.
- [http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/pdf/Modif\\_calcul\\_perform.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/pdf/Modif_calcul_perform.pdf)

Par : RECYC-QUÉBEC, 2012

Il faut noter que lors de la période hivernale, les composteurs domestiques ne sont pas utilisés. Nous pouvons donc estimer à partir des données obtenues que le taux de mise en valeur des matières résiduelles pendant la période hivernale soit de **82,4%**.

- Présentation des résultats annuels

Selon les données de variations présentées ci-dessus, les résultats annuels sont les suivants :

**Tableau 3 : Extrapolation des quantités de matières produites sur une année (en kg).**

**Municipalité de Chelsea – Bâtiments municipaux, 72-100, rue Old Chelsea.**

CATÉGORIES DE MATIÈRES		Quantités mises en valeur (recyclées ou valorisées) A	Quantités éliminées B	Quantités totales générées C = A + B	Quantités totales valorisables D = C Ajusté	Taux de mise en valeur (%) E = (A/D)*100
<b>MATIÈRES MÉLANGÉES</b>	Papiers et cartons	452,9	16,50			
	Plastiques - verre - métaux	54,60	37,20			
	<i>SOUS-TOTAL MATIÈRES COMMUNES</i>	<i>507,50</i>	<i>53,70</i>	<i>561,20</i>	<i>561,20</i>	<b>90%</b>
<b>MATIÈRES PUTRESCIBLES</b>	Denrées alimentaires (dons)					
	Résidus alimentaires (aires de préparation)					
	Résidus alimentaires (consommation)	78,00	78,00			
	Résidus verts					
	Huiles végétales usagées (de cuisson)					
	Sous-produits animaux (viandes-os)					
	Papiers essuie-main		45,30			
	Papiers et carton compostables		104,00			
	<i>SOUS-TOTAL MATIÈRES PUTRESCIBLES</i>	<i>78,00</i>	<i>227,30</i>	<i>305,30</i>	<i>305,30</i>	<b>26%</b>
<b>BOIS</b>						
<b>TEXTILES</b>		<b>0,70</b>				
<b>AUTRES MATIÈRES VALORISABLES</b>	Mobilier					
	Cartouches d'encre					
	Produits électroniques (ordinateurs, cellulaires, appareils photo...)	<b>95,55</b>				
	Peintures, aérosols et contenants					
	Huiles usagées, aérosols, contenants et filtres					
	Piles rechargeables et non rechargeables (provenant des bâtiments municipaux et	<b>858,00</b>				

	des citoyens)					
	Lampes au mercure (apportées par les citoyens)	10,40				
	Néons, lampes fluocompactes et lumières extérieures (provenant des bâtiments municipaux)	23,83				
	Pneu de vélo		0,60			
	<i>SOUS-TOTAL AUTRES MATIÈRES VALORISABLES</i>	987,78	0,60	988,38	988,38	100%
<b>RÉSIDUS PARTICULIERS SANS DÉBOUCHÉS</b>						
	<i>SOUS-TOTAL RÉSIDUS PARTICULIERS SANS DÉBOUCHÉS</i>	0,00	0,00			0%
	<b>TOTAL</b>	<b>1573,3</b>	<b>282,3</b>	<b>1855,6</b>	<b>1855,6</b>	<b>84,8%</b>

Lors du calcul des quantités de matières produites sur une année nous avons pris en considération l'horaire de travail de la bibliothèque (6 jours par semaine) ainsi que le fait que les composteurs ne sont pas utilisés pendant 26 semaines lors de la période hivernale. De plus, les quantités de textile et de caoutchouc (pneu de vélo) obtenues lors de la semaine de collecte n'ont pas été extrapolées sur 52 semaines de travail car nous pouvons les considérer comme des résidus non habituels.

La quantité de matières valorisables comme les piles et les ampoules est très difficile à estimer car il faut discerner la quantité de matériaux apportés par les résidants et la quantité de matériaux générés par les employés de la mairie.

Nous avons pu estimer grossièrement le poids des ampoules usagées produits à la mairie grâce aux informations collectées auprès des employés de la mairie. En ce qui concerne les ampoules, les édifices de la municipalité de Chelsea produisent chaque année :

- 48 néons pour les bureaux administratifs, 48 néons pour la bibliothèque, 50 pour la caserne : au total environ 150 néons;
- 12 fluocompactes pour les bureaux administratifs, 12 fluocompactes pour la bibliothèque : au total 24 lampes fluocompactes;
- 6 lumières extérieures pour la bibliothèque et 6 pour les bureaux administratifs : au total 12 lumières extérieures type 400 watts.

Donc au total la production d'ampoules usagées de la mairie se résume à 150 néons (poids de 100 g), 24 lampes fluocompactes (poids de 118 g) et 12 lumières extérieures type 400 watts (poids de 500 g).

Le poids des piles usagées générées dans les bâtiments municipaux n'a pas pu être estimé séparément de celui des piles apportées par les citoyens de la municipalité de Chelsea.

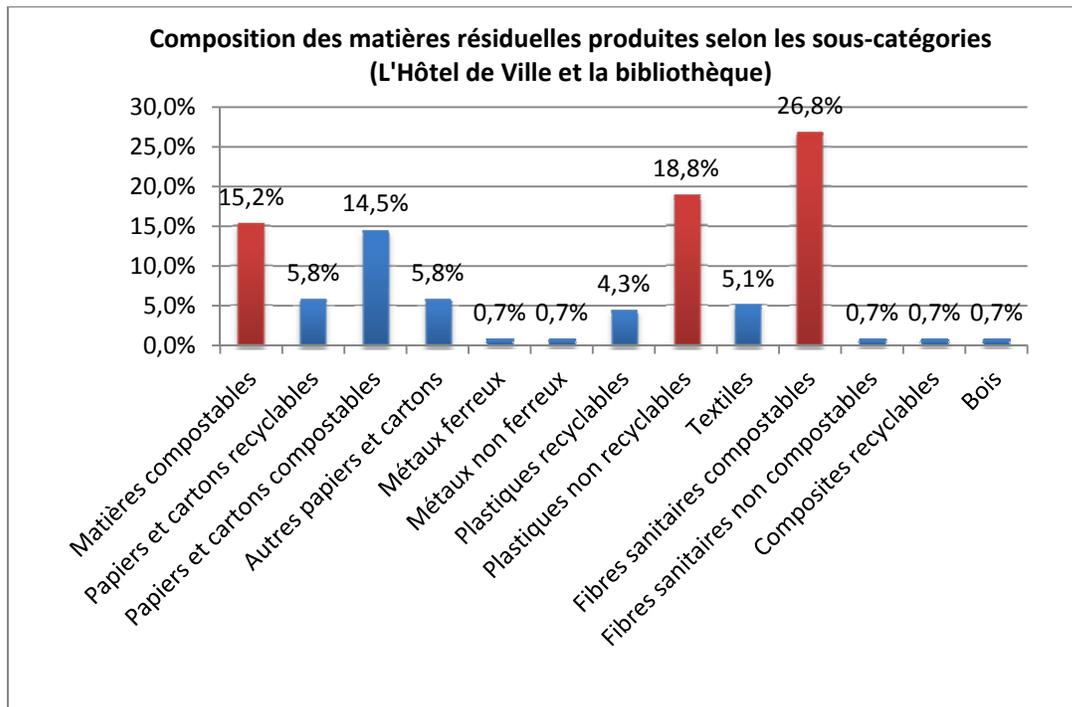
- Analyse des résultats

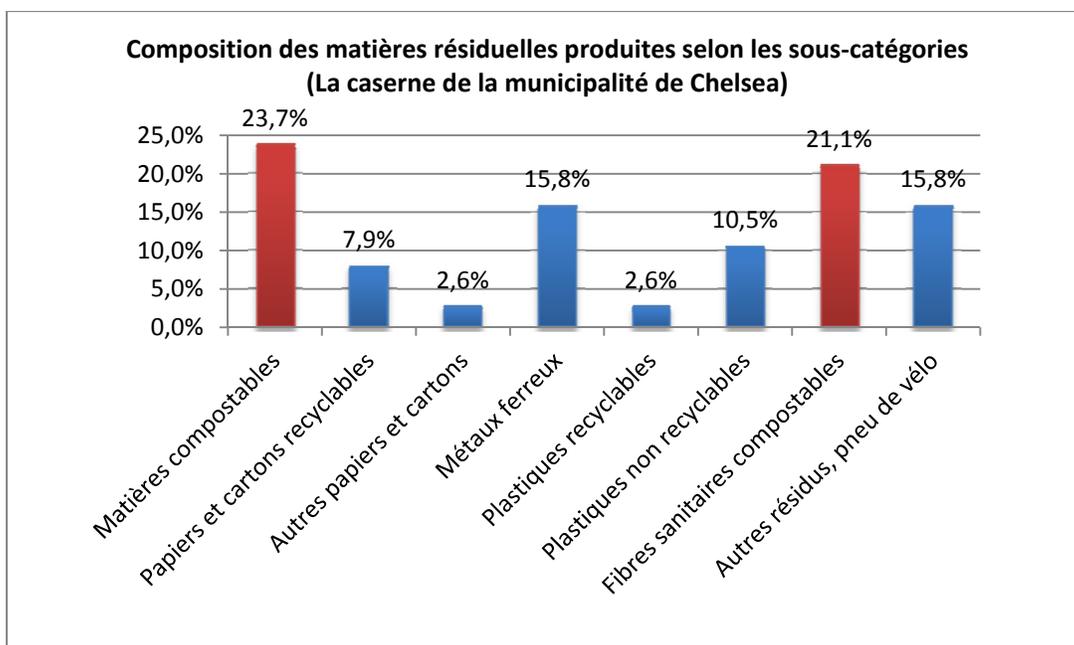
La production de matières résiduelles s'élève à **891,68 kg par an** pour l'ensemble des bâtiments municipaux de la municipalité de Chelsea sans compter les piles, les ampoules et les matériaux informatiques apportés par les résidents. Cela représente environ **33,03 kg/pers/an** (dans l'hypothèse de 27 employés tout au long de l'année).

Les matières résiduelles générées se composent comme il suit :

- 60,1 % de papiers et cartons;
- 24 % de matières putrescibles (6,4 % de résidus alimentaires);
- 5,4 % de plastiques, verre et métaux.

Au total, nous avons trié 17,6 kg de matières résiduelles éliminées selon les 18 sous-catégories (ANNEXE). Les résultats ont été enregistrés dans un tableau Excel afin de les présenter sous forme de graphiques. Certaines sous-catégories de matières ne sont pas représentées car elles sont une part minime de la composition des matières résiduelles :





**Figures 9 et 10 : Composition des matières résiduelles selon les sous-catégories de matières**

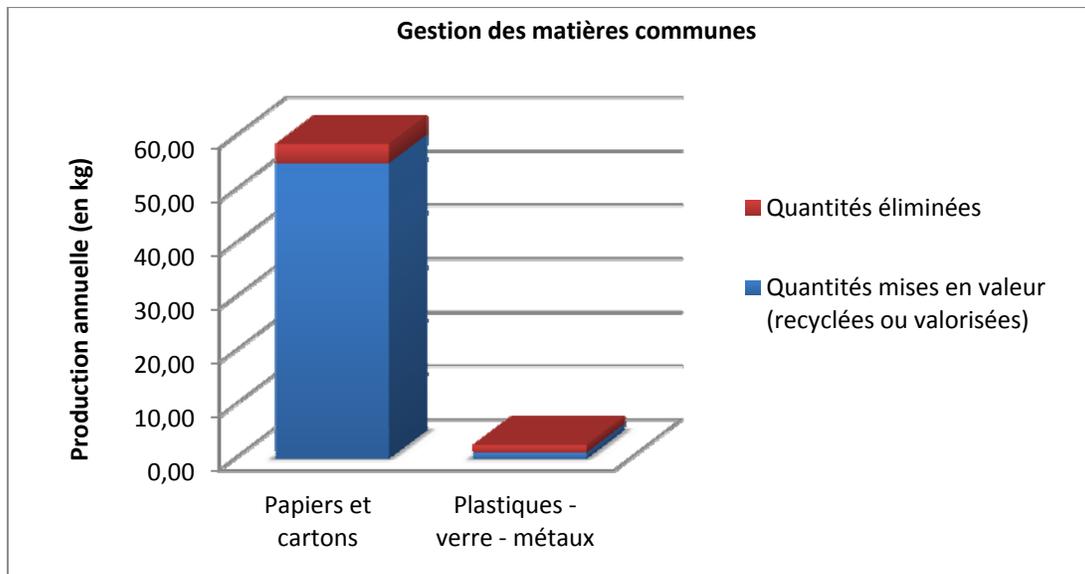
Les matières majoritaires dans les poubelles des bâtiments municipaux sont les matières putrescibles (15,2% - l’Hôtel de Ville et 23,7% - la caserne des pompiers), les plastiques non recyclable (18,8 % - l’Hôtel de Ville) et les fibres sanitaires compostables (26,8% - l’Hôtel de Ville et 21,1% - la caserne des pompiers).

Le taux important de fibres destinées à l’élimination provient des papiers essuie-mains (papier brun) des toilettes. Ces fibres sanitaires jetées avec les ordures sont valorisables en partie, soit par compostage soit par recyclage.

De plus, les poubelles de l’Hôtel de Ville sont constituées de beaucoup de plastiques non recyclables (18,8 %). La plupart de ces matières plastiques sont des emballages et des sacs Ziploc®. Nous devons noter que les sacs Ziploc® retrouvés dans les poubelles ont été générés lors d’une activité pour les enfants organisée dans la bibliothèque municipale.

Enfin nous pouvons souligner le faible pourcentage de métaux ferreux et non ferreux et de plastiques recyclables dans les poubelles. Cela signifie que dans l’ensemble, les employés et les utilisateurs respectent les consignes de tri et utilisent les bacs de recyclages installés dans les édifices.

Les quantités de matières communes valorisées et éliminées sont présentées dans le graphique ci-dessous.



Il faut noter que les résultats comportent une marge d'erreur non négligeable. Cela provient de la précision de la balance d'expédition numérique S 250–Dymo 250 lbs utilisée (précision de 0,1 kg), des faibles quantités collectées sur une semaine et des variations saisonnières influençant l'extrapolation des résultats sur une année.

#### 4. Performance de mise en valeur globale

Nous obtenons un taux de mise en valeur globale des matières résiduelles de **85,6 %**.

Comme les matières résiduelles générées par la caserne des pompiers et l'Hôtel de Ville (bureaux et bibliothèque) ont été triées séparément, nous avons pu calculer les taux de mise en valeur des matières résiduelles produites pour chacun de ces édifices, à savoir :

- 87,5% pour l'Hôtel de Ville et la bibliothèque;
- 72,7% pour la caserne.

Il faut noter que 24 % des matières putrescibles sont valorisées par compostage domestique en période estivale et 96 % des matières communes (plastiques, verre et métaux) sont recyclées. La totalité des matières visés par un programme de Responsabilité élargie des producteurs (piles, batteries, lampes en mercure, produits électroniques, etc.) est valorisé.

#### 5. Recommandations

Afin d'améliorer le système de gestion des matières résiduelles et d'augmenter le taux de mise en valeur global des édifices municipaux de Chelsea, nous proposons de :

- Renforcer les actions de sensibilisation pour réduire la production de plastiques non recyclables ;

- Collecter les papiers essuie-mains (papier brun) produits dans les toilettes afin de les valoriser par compostage domestique et/ou par recyclage;
- Continuer de familiariser les employés avec le système de compostage domestique et installer un bac de compost dans la caserne des pompiers afin de gérer les matières compostables de façon plus durable;
- Mettre en place un programme de valorisation des lampes au mercure de type fluocompact et des tubes fluorescents (par exemple, en adhérant au programme RecycFluo).

Enfin, nous avons noté les efforts réalisés au sein de l'édifice municipal, comme la mise en place de fiches d'information pour la clientèle et/ou les employés sur la gestion des matières résiduelles, la distribution de sacs réutilisables du programme H2O des Collines à la bibliothèque et à la réception, la présence des deux composteurs domestiques etc.

Nous ne pouvons que vous encourager à continuer dans cette voie.

## Guide de tri pour la caractérisation des matières résiduelles destinées au site d'enfouissement

Catégories	Sous-catégories	Description
<b>Matières putrescibles</b>	Matières compostables domestiques	Restes de nourriture, marcs de café, sachets de thé, coquilles d'œufs et de noix, feuilles, plantes, brindilles, etc.
	Matières non compostables domestiques	Viande, os, cadavre d'animaux, etc.
<b>Papiers / Cartons</b>	Papiers et cartons recyclables	Sacs en papier, papiers d'emballage recyclables, journaux, papiers bureautiques, etc.
	Papiers et cartons compostables	Papiers et cartons souillés : feuilles de papier, boîtes de pizza, etc.
	Autres papiers et cartons	Photographies, papiers et cartons plastifiés, papiers peints, papiers carbone, autocollants, etc.
<b>Verre</b>	Verre recyclable	Bouteilles et pots en verre blanc ou de couleur, etc.
	Verre non recyclable	Miroir, vaisselle en Pyrex, cristal, fibre de verre, verre plat, etc.
<b>Métaux</b>	Métaux ferreux	Conserves, capsules et couvercles de bouteille, contenant en métal, cintres, tuyaux, ustensiles, etc.
	Métaux non ferreux	Canette d'aluminium, papier d'aluminium, etc.
<b>Plastiques</b>	Plastiques recyclables	Bouteilles, sacs, couvercles et contenants identifiés par les codes : <b>1, 2, 4, 5 et 7</b>
	Plastiques non recyclables	Bouteilles, couvercles et contenant identifiés par les codes : <b>3 et 6</b> (Stylos, briquets, bâches, disques, etc.)
<b>Textiles</b>	Textiles	Serviettes, vêtements, torchons, etc.
<b>Fibres sanitaires</b>	Fibres sanitaires compostables	Mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier, etc.
	Fibres sanitaires non compostables	Couches, coton-tige, etc.
<b>Composites</b>	Composites recyclables	Emballages composés de plusieurs matériaux : boîte de jus, Tétrapak®, etc.
	Composites non recyclables	Papiers métallique (chips) et papiers plastifiés
<b>Résidus domestiques dangereux (RDD)</b>	Résidus domestiques dangereux	Piles, batteries, ampoules, lampes néon, cartouches d'imprimante, peinture, solvants, médicaments, seringues, pesticides, détecteurs de fumée, extincteurs, etc.
<b>Autres résidus</b>	Autres résidus	Bois, cuir, chaussures, cigarettes, moquettes, couettes, bandes adhésives, sacs aspirateurs, lièges, préservatifs, mobilier, chaises, résidus de construction, de rénovation et de démolition, gravats, brique, béton, gypse, caoutchouc, élastique, aérosol, etc.